



Scientific Paper

Jeunes et émigration en Tunisie

Center of Arab Women for
Training and Research
CAWTAR



Researching
Arab Mediterranean Youth:
Towards a New Social Contract
www.sahwa.eu



This project has received funding from the European Union's Seventh Framework Programme for research, technological development and demonstration under grant agreement no 613174

1. CONTEXTE

1.1) Justification

Trois considérations essentielles sous-tendent notre réflexion sur l'émigration en général et sur l'émigration clandestine des jeunes Tunisiens en particulier :

- 1- L'émigration des jeunes qui aspirent à émigrer de manière légale ou illégale ou qui ont tenté de prendre le risque de la traversée, renvoie à **une culture et à une tradition migratoires** qu'il faut prendre en considération. Les données de la SAHWA Youth Survey 2016 menée dans le cadre du Projet SAHWA révèlent que 52,8% des ménages enquêtés ont un membre qui vit à l'étranger, et que 24% des jeunes admettent la présence de médiateurs de migration illégale dans leurs quartiers, ce qui contribue au développement d'une culture migratoire chez les jeunes.
- 2- Au-delà de sa dimension individuelle et subjective, le *projet* migratoire implique un groupe social dans son ensemble. En fait l'émigration (qu'elle soit légale ou clandestine) représente pour certains groupes sociaux (des familles, des régions, des quartiers, des communautés, etc.) « un ascenseur social » et un moyen pour « s'en sortir ». L'engagement du groupe social se présente sous des formes différentes : encouragement, soutien financier, soutien moral, capital social (réseaux de connaissances), etc. Aussi, l'émigration est-elle un projet systématiquement influencé par les cadres sociaux dans lesquels elle s'insère (la famille, le groupe des pairs, le voisinage, les « passeurs », etc.). En ce sens, la migration *illégale* pourrait être *socialement légitimée*.
- 3- L'émigration clandestine est orientée par l'esprit de « faire comme les autres » et ce pour le meilleur (projet migratoire réussi) et pour le pire (échec du projet migratoire, arrestation, mort...).

Pour traiter la question du phénomène migratoire, nous allons essentiellement exploiter les données empiriques collectées dans le cadre de *SAHWA Youth Survey 2016* et de *SAHWA Ethnographic Fieldwork 2015*, mais nous allons également nous référer à un ensemble de recherches et d'études réalisées sur la question (afin de compléter les données et d'avoir des éléments de repère et de comparaison en la manière). Quelles sont les motivations qui poussent les jeunes à quitter le pays ? Les jeunes sont-ils les seuls responsables de l'émigration clandestine qu'on pourrait qualifier d'émigration « à risque » ? Quelles sont les attitudes des jeunes à l'égard de l'émigration ?

Mais d'abord quelle est l'ampleur et l'évolution du phénomène migratoire en Tunisie ?

1.2) L'émigration en Tunisie : quelques indicateurs de base

En 2011, la Tunisie compte plus d'un million d'émigrés à l'étranger¹ (1 201 929 soit 11,3 % de la population qui réside dans le pays). Elle représente ainsi l'un des principaux pays de départ d'émigrés (de manière légale et illégale) dans la zone euro-méditerranéenne. Les femmes représentent 36 % des émigrés². Leur émigration, notamment vers des pays de l'Union Européenne, est de plus en plus visible. En effet, selon le rapport de l'Office des Tunisiens à l'étranger (OTE)³, le nombre des Tunisiens résidents à l'étranger en 2012 s'élève à 1 222 213 personnes (dont 63,5% hommes et 36,5% femmes) : 84,5% se dirigent vers les pays européens dont 54,7% résident en France, 15,5% en Italie, 7,1% en Allemagne. Quant aux pays arabes, ils accueillent 12,3% de la population.

Le stock des migrants Tunisiens est passé de 35 040 (dont 51,37% hommes et 48,63% femmes) en 2005 à 56 701 en 2015 (dont 51,76% hommes et 48,24% femmes)⁴.

Les émigrés clandestins viennent, pour la première fois, en 2008 en tête de liste des migrants ayant débarqué à Lampedusa, soit 6 762 émigrés illégaux (dont 52 femmes et 184 mineurs)⁵. En 2007 leur nombre a atteint 1100 émigrés et ont ainsi occupé la 4^{ème} place derrière les Erythréens, les Marocains et les Palestiniens. Pour expliquer cette explosion, HassenBoubakri a émis l'hypothèse que le soulèvement du bassin minier qui a duré six mois (janvier-juin 2008) et la condamnation d'un nombre important d'activistes et de leaders locaux et régionaux serait la cause principale de l'émigration illégale en raison du désespoir et de la frustration des jeunes Tunisiens en général et des jeunes du bassin minier en particulier. Durant les années 2009 et 2010, le nombre de débarquements sur les côtes italiennes a baissé jusqu'à moins de 10 000 migrants/an en moyenne, en raison du durcissement de la politique migratoire mise en place par l'Italie. Cependant, au lendemain de la Révolution, on a enregistré un pic migratoire⁶ dû à plusieurs facteurs dont le relâchement sécuritaire, le climat chaotique du pays, l'angoisse des jeunes face à un avenir incertain, l'absence du contrôle du flux migratoire, la capacité du « marché » de la migration clandestine à mobiliser les jeunes qui aspirent à l'émigration dans un contexte caractérisé par la faiblesse de l'Etat, etc. A partir du deuxième trimestre 2011, l'émigration illégale a diminué : le nombre de débarquements de Tunisiens est passé de 20258 arrivées à 4 300 arrivées (Frontex, 2011). L'une des raisons déterminante de cette baisse est sans conteste la signature de l'accord de réadmission du 5 avril entre la Tunisie et l'Italie, mais également la réactivation des contrôles des côtes et des ports par les autorités compétentes.

Les résultats de l'enquête réalisée par Abdessattar Sahbani sur la migration illégale en Tunisie (publiée en décembre 2016⁷) auprès d'un échantillon de 1168 jeunes (dont 53,3% garçons et 46,7% filles) dans 6 gouvernorats (le Kef, l'Ariana, Kasserine, Médenine, Mahdia et Gafsa) révèle que 31,1% des jeunes interviewés aspirent à l'émigration clandestine (dont 78,4% garçons et 21,6% filles). Ces aspirations à l'émigration se sont renforcées aujourd'hui : 55,0% des jeunes pensent à l'émigration (dont 64,8% garçons et 35,2 % filles), contre 30,5% au lendemain de la révolution (dont 75,2% garçons et 24,8% filles) et 36,1% des jeunes pensent à l'émigration (dont 74,6 garçons et 25,4 % filles) avant la révolution. Cela renvient au fait que ces jeunes estiment que la réalité est loin de leurs attentes de la révolution et que la situation s'est dégradée ; en effet, 20,3% considèrent que les conditions sociales sont meilleures après la révolution, contre 42,8% qui estiment qu'elles se sont détériorées, alors que le tiers des répondants (36,6%) considère que rien n'a changé.

Sur un autre plan, il importe d'insister sur le fait que cette enquête montre que même si le phénomène migratoire touche moins les filles que les garçons, il n'en demeure pas moins que les filles sont de plus en plus nombreuses à aspirer à l'émigration clandestine (elles représentent aujourd'hui 35,2% de ceux qui comptent quitter le pays de manière illégale).

1.3) Les principaux travaux sur le phénomène migratoire en Tunisie

Le phénomène migratoire en Tunisie a fait l'objet de plusieurs études et recherches. Loin de prétendre présenter une revue exhaustive de la littérature qui existe sur la question, nous nous limiterons à présenter les principales thématiques abordées dans le cadre des travaux scientifiques et des rapports d'expertise. Ainsi, on peut distinguer quatre grands axes thématiques :

- *Les caractéristiques de l'émigration : le contexte migratoire, l'évolution de l'émigration, les pays d'accueil, le cadre juridique, etc.*

Les travaux qui ont présenté un état des lieux de l'émigration en Tunisie ont apporté un éclairage sur l'évolution du nombre des migrants Tunisiens⁸, le contexte migratoire, les caractéristiques de la migration en Tunisie⁹ (l'émigration familiale, les profils éducationnels et socioprofessionnels des émigrés, la migration des compétences, etc.), les relations de la Tunisie avec ses partenaires européens (les négociations avec l'UE, la gestion des dossiers des négociations par les autorités tunisiennes, etc.), les chantiers migratoires en Tunisie, etc. D'autres travaux ont porté sur l'émigration comme défi et sur les mesures prises pour y

répondre, avec un focus sur les raisons qui poussent les jeunes à émigrer (dont le manque d'opportunités, le chômage, l'exclusion sociale, le sentiment de rejet, etc.)¹⁰. Par ailleurs, une question non moins importante qui concerne les droits des migrants en général et des travailleurs migrants en particulier a été abordée dans le cadre de recherches et de rapports d'expertise qui portent sur les émigrés Tunisiens¹¹ et les immigrés subsahariens en Tunisie¹².

- *L'apport économique des émigrés : les émigrés comme facteur de développement*

Cette question a été analysée en mettant l'accent sur la contribution des émigrés (migrants installés à l'étranger et migrants de retour) au développement du pays à travers les fonctionnements des économies locales, le développement régional, l'investissement, le transfert de fonds, etc.¹³

- *L'émigration clandestine*

Cette forme de migration qui a pris de plus en plus d'ampleur a fait l'objet de plusieurs études pluridisciplinaires (économiques, démographiques, sociologiques, anthropologiques, géographiques et historiques). Plusieurs aspects ont été appréhendés dans le cadre de ces différents travaux : l'évolution de l'émigration clandestine (ou illégale), appelée harqa, les raisons qui poussent les jeunes à prendre le risque, les caractéristiques sociodémographiques et socioéconomiques des jeunes qui ont vécu l'expérience de la harqa ou qui comptent partir de manière illégale ; le réseau de la migration clandestine, les représentations des jeunes de l'émigration clandestine, etc¹⁴.

- *La migration de transit*

Il est vrai que la Tunisie est un pays d'émigration, mais il n'en demeure pas moins qu'elle est un lieu de passage d'un nombre important de jeunes subsahariens qui passent par la Tunisie pour partir à la rive nord de la Méditerranée de manière illégale. Néanmoins, rares sont les travaux qui ont abordé cette question. L'accent a été mis essentiellement sur le cadre juridique et sur l'évolution de ce phénomène en Tunisie¹⁵.

1.4) Les principaux indicateurs de l'enquête quantitative SAHWA

La SAHWA Youth Survey 2016 est riche en informations sur les jeunes et le phénomène migratoire. Sur la question de l'émigration clandestine, on peut retenir les indicateurs suivants : 52,8% des jeunes interviewés ont l'intention d'émigrer (dont 30,6% garçons et

22,2% filles) et 16,9% sont prêts à émigrer de manière illégale (dont 14,4% garçons et 2,4% filles). On constate que pour ce qui est de l'aspiration à l'émigration, l'écart entre les filles et les garçons n'est pas très important, même si les filles ne s'engagent pas autant que les garçons dans l'émigration illégale et, par conséquent, elles sont moins disposées à prendre le risque que les garçons.

L'enquête révèle également que les conditions économiques sont la raison principale de l'émigration (72%) : le manque d'opportunités professionnelles (34%), les mauvaises conditions de vie (21%), le revenu est inférieur à celui de l'étranger (12%) et l'aide de la famille (5%).

Quant à l'orientation géographique préférée par les jeunes dans leurs projets migratoires, on note que les pays de l'Europe sont la principale destination des jeunes Tunisiens. Cependant, les pays de l'Amérique du nord et les pays du Golf se placent respectivement dans la deuxième et la troisième position dans l'échelle de préférence des jeunes.

D'après les résultats de la SAHWA Youth Survey 2016, 41,4% des jeunes sont en train d'épargner de l'argent pour pouvoir financer leur projet de migration, 59,0% comptent sur l'aide de leurs parents, 8,0% estiment recevoir de l'aide de la part de leurs amis, et 90,0% espèrent trouver une autre source pour le financement de leur départ.

2. LES MOTIVATIONS QUI POUSSENT VERS LA MIGRATION

De nombreux facteurs se conjuguent pour expliquer le phénomène migratoire. Comme on l'a déjà mentionné, le facteur économique (le chômage, les conditions de vie, la fragilité du tissu économique et la pauvreté des familles d'origine) se présente comme étant le facteur le plus important qui pousse les jeunes à émigrer. Pour Asma¹⁶ (une jeune étudiante à l'île de Djerba, TN, FG, F.¹⁷) : « si l'économie s'améliore l'émigration clandestine va diminuer, vous savez que nous avons le taux d'émigrés clandestins le plus élevé, c'est pas normal !!... Jeunes et adultes y pensent, ils risquent leur vie pour une chose qui n'existe pas... car ils ne trouveront jamais le travail là-bas, ils ne tentent rien ici, ils sont habitués à ce qu'on leur donne tout, ils ne font aucun effort, pourquoi ne pas travailler deux ou trois ans au Sud ou à l'ouest, tout le monde veut travailler à Tunis ou dans les villes côtières ». D'autres facteurs non moins importants ont été évoqués par nos interviewés: l'absence d'horizon, la peur de l'avenir, les défaillances de l'école et la crise de la citoyenneté sont les principaux facteurs cités, poussant les jeunes à tenter l'aventure de l'émigration. Ces facteurs, bien que réels selon nos jeunes, ne sauraient légitimer l'aventure de l'émigration clandestine.

S'agissant de la crise de la citoyenneté, Rahma (TN, FG, F., Tunis) dénonce les incohérences du système qui met l'élève face à des contradictions flagrantes... « *l'école a créé un jeune fragile, on lui parle de l'Etat de droits dans les programmes alors que dans la réalité il ne cesse de constater le contraire ! Ce ne sont que des slogans !* ».

Quant à Khaled (TN, FG, G., Tunis), il évoque une question fondamentale qui concerne la crise de confiance envers l'Etat qui ne joue pas son rôle et qui, par conséquent, a perdu sa crédibilité. Il affirme : « *pour le jeune qui pense à l'émigration clandestine, les choses sont simples ! Il se dit : je dois quitter ce pays qui ne m'a rien donné, qui m'a laissé dans la misère... oui ! Vous avez 300 milles chômeurs diplômés, vous ne pourrez ni leur offrir de l'emploi, ni les empêcher d'émigrer... un jour viendra où vous ne pourrez plus gérer la situation !* ». Un autre aspect non moins important a été souligné par Rahma (TN, FG, F., Tunis). Il s'agit du manque de patriotisme car, affirme-t-elle, le jeune qui a du mal à gagner sa vie « *ne penserait ni à la Tunisie, ni à rien ! Ce n'est pas normal ! Il n'a rien pour vivre, il ne va pas penser à la Tunisie... dans un cours de sociologie l'un de mes profs disait : l'individu ne peut penser à son pays que s'il y trouve sa dignité ! Mais si tu as faim, si tu es chômeur, sans dignité, si on te met en prison... si tu vois tes parents qui souffrent ! De quelle patrie on te parle ?* ».

D'autres facteurs s'ajoutent à ce qu'on vient d'avancer. Il s'agit du problème de reconnaissance. En effet, plusieurs jeunes souffrent de la marginalisation, l'exclusion et l'indifférence de la part de l'Etat et de ses institutions. Par ailleurs, les inégalités entre les régions, les catégories socioéconomiques et socioprofessionnelles sont à l'origine de la montée du sentiment d'injustice et de frustration et poussent les jeunes à quitter le pays en quête de reconnaissance et de mobilité sociales. Certains témoignages évoquent le sentiment d'être « mort-vivant » qui pousse les jeunes à prendre le risque. A ce titre, Mustapha Nasraoui a montré, à juste titre, que « de nos jours, une nouvelle image de la dignité est apparue dans les milieux populaires et qui a peu de rapports avec la dignité traditionnelle, il ne s'agit plus de survivre mais de vivre conformément à un mode de vie dominant, où la notion de bien-être au sens moderne du terme a fait son apparition »¹⁸.

3. LES ATTITUDES DES JEUNES VIS-A-VIS DU PHENOMENE MIGRATOIRE

Même s'il s'agit d'un truisme, il est important de tenir compte du fait que la migration est un phénomène fluctuant, tributaire de plusieurs facteurs, dont l'ouverture ou la fermeture des frontières, la réglementation quant à la circulation des personnes, la conjoncture socioéconomique et politique favorable ou défavorable dans le pays d'origine et le pays

d'accueil, les opportunités d'emploi, etc. L'un des facteurs les plus importants qui a eu des retombées sur la migration est incontestablement la Révolution tunisienne de décembre 2010-janvier 2011. Il s'agit d'une bifurcation qui marque un avant et un après du flux migratoire. Il est certain que les changements sociopolitiques ont eu un impact sur la sédentarité ou la mobilité géographique des jeunes Tunisiens. Les données collectées dans le cadre de la SAHWA Ethnographic Fieldwork révèlent que la révolution est considérée par les jeunes comme repère, comme ligne de démarcation qui distingue des temporalités migratoires différentes. Nous considérons que leurs attitudes à l'égard du phénomène migratoire sont structurées en fonction de ces différentes temporalités. Nous analyserons cet argument en nous concentrant sur les projets migratoires différentiels (migration légale, migration clandestine et migration djihadiste).

Contrairement à ce à quoi on peut s'attendre, la majorité des jeunes interviewés n'ont pas l'intention de quitter le pays et déploient des attitudes critiques à l'égard des jeunes qui prennent le risque en émigrant de manière illégale. Avant de nous arrêter sur ces attitudes vis-à-vis du phénomène migratoire, nous avançons l'hypothèse suivante :

La SAHWA Ethnographic Fieldwork eu lieu quelques mois après les élections législatives (le 26 octobre 2014) et les élections présidentielles (le 23 novembre 2014 pour le premier tour et le 21 décembre 2014 pour le second) qui représentent les premières élections présidentielles au suffrage universel, libre et démocratique du pays. De tels événements marquants de l'histoire de la Tunisie auraient un impact sur le climat sociopolitique et de surcroît sur le sentiment d'appartenance au pays et la réconciliation avec la patrie. Ces attitudes reflètent une certaine « ivresse de la liberté » qui fait oublier un instant les aléas du projet révolutionnaire. En d'autres termes, l'enquête a été menée lors d'une période charnière, de moratoire sociopolitique, où la majorité des citoyens tunisiens est optimiste. Cette période est différente, d'une part, du moment révolutionnaire caractérisé par l'angoisse et l'incertitude (comme on l'a déjà mentionné, au lendemain de la révolution, on a enregistré une émigration massive de jeunes Tunisiens qui ont quitté le pays comme signe de libération du régime autoritaire) et, d'autre part, de la période postrévolutionnaire caractérisée par un fort sentiment de frustration car les promesses n'ont pas été réalisées.

Quelles sont donc les attitudes des jeunes à l'égard du phénomène migratoire ?

En évoquant la question de la migration, les jeunes interviewés (dans le cadre des focus groups, des récits de vie et des groupes ethnographiques) distinguent trois types de migrations : la migration légale (essentiellement pour les études et le travail), la migration illégale (sans garantie et basée sur la prise de risque) et « la migration djihadiste ».

- *Les attitudes vis-à-vis de l'émigration légale*

La majorité des jeunes interviewés considèrent que la Tunisie post-révolutionnaire a besoin de ses jeunes et de toutes les compétences du pays et que pour réussir la transition sociopolitique, les Tunisiens doivent servir leur pays. Néanmoins quelques jeunes interviewés s'opposent de manière catégorique à toute forme d'émigration illégale et considèrent que la migration légale est un projet d'avenir. C'est le cas de Ali (un jeune lycéen originaire de l'île de Djerba, TN, LS, G.) qui affirme : « - *ah oui ! Je souhaite partir à l'étranger ! j'aime voir la vie ailleurs dans un autre environnement, voir d'autres habitudes, je suis las de vivre ici* ». Quant à Ahmed (un jeune étudiant originaire de Gafsa, TN, FG, G.), l'émigration légale qu'il considère comme une nécessité, se réduit à un changement temporaire d'espace, à une découverte d'un autre univers. Contrairement à Ali, pour Ahmed, l'émigration légale n'est pas un choix inséré dans une stratégie de carrière, comme réponse à une crise. Bref, l'étranger, l'ailleurs, est l'espace d'un vague épanouissement, de découverte, pour rompre avec la monotonie de la vie qu'il mène. Il ne cesse de réitérer sa passion pour les montagnes, les plages, les paysages verts, il aime la nuit, la pluie, il ne supporte pas le soleil. Ahmed ne conçoit pas l'émigration comme un projet, ou une solution possible à sa situation sociale. « *Je me débrouille dans les chantiers de construction, libre, ni chef ni patron ! Je cherche l'autonomie ! Je rêve de voyager ou de parcourir les montagnes me promener au bord de la mer. Je ne supporte pas toujours travailler, je ne supporterais pas le mode de vie du fonctionnaire, boulot, famille, maison, non je dois vivre ma vie d'abord* ». Plus encore, l'émigration représente pour Ahmed une culture. Il a une tante maternelle qui vit en France, son statut d'émigrée nourrit et entretient son imaginaire depuis son enfance. En effet, c'est grâce à ce qu'elle raconte à la famille comme anecdotes, comme scènes de sa vie quotidienne, que le jeune a très tôt choisi de la France le pays sur la géographie duquel il projette les images de sa rêverie. Timidement évoquée, cette tante semble lui miroiter la possibilité d'une émigration.

Faten (une jeune étudiante originaire de GafsaTN, LS, F.) exprime son intention de quitter le pays : « *je pense à l'émigration, n'importe où pourvu que ce soit vers un lieu où je pourrais travailler* ». Bien qu'elle soit tentée par le départ, elle avoue son incapacité à tenir tête à la volonté de ses parents qui n'accepteraient jamais que leur fille se donne à une telle aventure. Cependant, la migration légale est loin d'être l'objet de consensus auprès des jeunes interviewés. Si certains déclarent y penser sérieusement (tels que Faten, Ali et Ahmed), d'autres sans l'exclure totalement n'y trouvent pas la bonne réponse à leur problème. C'est le cas de Souhir (une jeune étudiante originaire de Gafsa, TN, FG, F.) qui affirme : « *....Oui ! Mais si je ne trouve pas de solutions dans mon propre pays, je ne crois pas pouvoir en trouver ailleurs* ». Quant à Zina (une jeune de Gafsa, TN, FG, F.), n'ayant pas le moindre intérêt pour l'émigration, elle appelle à ce que la lutte soit à Gafsa, elle est pour la mobilisation politique, « *il faut tenir bon* », dit-elle, et elle donne l'exemple des professeurs qui étaient en grève jusqu'à ce que leurs demandes aient été satisfaites. Cette attitude est partagée par Sadok (un jeune dans le secteur informel qui réside à Tunis, TN, FE, G.) qui, malgré le fait qu'il comprenne bien les motifs qui poussent les jeunes à opter pour l'émigration (légale ou illégale), il déclare aimer bien ce pays, dont il a visité la majorité des régions. Il affirme qu'il aime bien continuer dans le transport de la viande, y faire carrière, et même y faire un petit capital. Ces trois jeunes estiment que la migration ne pourrait pas être considérée comme étant une solution aux problèmes que rencontrent les jeunes. C'est à partir de leurs propres pays qu'ils pourraient s'en sortir. Rahma (Entraîneuse dans une salle de sport, TN, FG, F., Tunis) va encore plus loin en dénonçant ce qu'elle appelle l'égoïsme des jeunes, dévoilé après la révolution, de ceux qui décident d'offrir leurs compétences à des pays étrangers, elle regrette que personne ne pense à tout ce qu'elle doit à son pays. La citoyenneté selon Rahma est une valeur en crise ce qui explique le nombre réduit des jeunes actifs dans les associations et la société civile. Ceux qui ont une situation stable, dit-elle, ne voient pas d'utilité à la participation ou à l'engagement. Les autres, la majorité, voient l'horizon obscur. Néanmoins, elle ne cache pas son mécontentement, ni son souhait d'aller vivre au Canada. Elle supporte de moins en moins la mentalité des Tunisiens, dit-elle, en plus elle voit mal ici la possibilité d'une vie honnête avec un salaire de 700 d : « *au Canada j'aurais affaire à une autre mentalité, j'aurais ma dignité, je serais bien payée !* ».

- Les attitudes vis-à-vis de l'émigration clandestine

Face à un avenir qu'ils considèrent comme incertain et périlleux, la question de l'émigration clandestine a suscité des réactions diverses de la part des jeunes interviewés. Certains s'y opposent de manière catégorique, d'autres avancent des arguments qui justifient la décision de certains jeunes candidats à l'émigration illégale (la SAHWA Youth Survey 2016 a révélé que 56,6% des jeunes interviewés estiment que la migration irrégulière ne doit pas être criminalisée parce qu'elle est la seule solution face aux difficultés d'accès à la migration légale et que les difficultés financières des répondants les privent de cette possibilité).

Parmi ceux qui s'opposent à l'émigration clandestine, Ahmed affirme que jamais il n'accepterait de faire souffrir ses parents. A quoi bon risquer sa vie pour aller vivre comme un rat sous les ponts des villes ? (s'interroge-t-il). Quant à Maher et Saïd (des jeunes originaires de l'île de Djerba, TN, FG, G.), ils restent sans illusion quant à l'issue de cette aventure : en plus du risque de périr en pleine mer, le jeune n'aura à sa portée en Europe que la marginalisation et l'exploitation. Un tel sort impose l'unique conclusion : l'émigration n'est pas la solution du chômage vécu en Tunisie. Saïd donne à cette conclusion son expression la plus radicale : *« je crois que celui qui n'a pas pu travailler ici, jamais ne pourra travailler à l'étranger, il y sera en tant que clandestin ! Il n'aura jamais ce qu'il cherche »*. La même tonalité pessimiste habite ce jeune, qui trouve que certains choisissent l'émigration pour fuir une société qui étouffe leur voix, et condamne devant eux la voie de toute ouverture. Néanmoins, conclut-il, *« ils étouffent ici, mais la plupart de ceux qui sont partis, ils sont rentrés après cinq ou six ans plus bornés qu'avant »*.

Zied (un jeune de la cité Ibn Khaldoun, TN, FG, G.) de son côté pense que la *harqa* n'est pas une solution, il donne ses arguments : l'Italie, première destination des jeunes Tunisiens vit une crise économique sérieuse ; les jeunes qui s'engagent dans l'aventure n'ont pour la plupart aucun diplôme, alors ils vont sûrement travailler au noir ; enfin il y a le grand risque de trouver la mort en pleine mer avant de toucher le sol italien. Et Zied de conclure : *« je crois que notre situation ici est certes difficile, mais il faut faire un effort pour s'y adapter, c'est mieux que d'aller mourir là-bas »*.

Quant aux jeunes qui ne sont pas contre la migration illégale, il y a ceux qui ont déjà vécu l'expérience. A ce titre, Wahid (un jeune de la cité Ibn Khaldoun, TN, LS, G.) connaît des gens qui grâce à *al harqa*, leur vie a totalement changé, ils ont construit une maison et aidé leurs parents, bref ils vivent bien. Sa seule tentative en 2012 fut un échec. *« -les choses se passent de cette manière, tu es au café, tu parles à tes amis tu leur dis que tu as envie*

d'émigrer (harqa) quelqu'un plus tard vient te chercher, personnellement j'étais chez moi, quelqu'un est venu me chercher, je dormais, je me suis habillé, puis je suis allé avec lui au café, à l'époque j'avais un peu d'argent, il m'a dit qu'il y avait une harqa qu'on préparait, il fallait avoir deux mille dinars, nous sommes allés à Sfax, nous avons rencontré le harraq, il fallait se préparer, préparer le carburant, la nourriture... on préparait al gouna » Ce mot désigne le lieu où l'on se rassemble pour surveiller les gendarmes des frontières, prévoir la météo... : « à l'époque il faisait mauvais, nous avons attendu une semaine, mais la police nous surveillait elle a fait l'assaut ! j'avais mon argent encore je ne l'ai pas donné à al harrâq ». Ses parents n'étaient pas au courant, il pensait les appeler une fois arrivé en Italie ; il y avait des jeunes de son quartier avec lui, « mais il y a des gens qui s'embarquent avec des inconnus, et c'est mieux ! pour que personne ne compte sur l'aide d'un autre ! Chacun doit se débrouiller tout seul ! ». Wahid déclare que tout cela est fini, et qu'il n'y pense plus maintenant, jamais il ne pourrait faire souffrir ses parents en s'engageant dans une telle aventure. Selon Wahid, le chômage des jeunes ouvre la voie à des aventures plus ou moins dangereuses, desquelles il est conscient. C'est autour de ces aventures que gravitent les passions des jeunes qu'il fréquente : « Je vais vous dire à quoi pensent les jeunes : -alharqa, le vol, et le trafic de drogue, qui est la voie la plus facile ! Avec mille dinars tu peux commencer la vente, il y a aussi les braquages, il y a beaucoup de choses ! Mais tout cela mène à la prison, que Dieu nous en éloigne !! ».

L'horizon noir de l'emploi explique, selon nos jeunes, le recours au choix auquel succombent plusieurs, qui est l'émigration clandestine *alharqa*. Un choix que Mouna (une jeune de la cité Ibn Khaldoun, TN, FG, F.) trouve légitime vu les possibilités séduisantes, dit-elle, offertes au jeune une fois arrivé en Europe ; un avis partagé par Malek (un jeune de la cité Ibn Khaldoun, TN, FG, G.) : « les jeunes qui choisissent la harqa, ont raison ! ils sont dégoûtés ! que voudriez-vous qu'ils fassent ? il n'y a plus de travail ! Voilà pourquoi ils tentent alharqa, vous voyez ! le problème des Tunisiens c'est l'emploi, j'ai tout essayé pour travailler ! Sans résultats ! mes parents ont dépensé beaucoup d'argent pour que je puisse travailler ». Sarra (une jeune de la cité Ibn Khaldoun, TN, FG, F.) évoque le cas de ceux qui réussissent leur aventure puis rentrent chez eux pour exhiber leur belle voiture et leurs gadgets, cela, explique-t-elle, suscite la convoitise des jeunes de leur quartier et les incite à tenter leur chance.

- **Les attitudes vis-à-vis de « l'émigration djihadiste »**

Les jeunes interviewés rejettent à l'unanimité l'émigration djihadiste. A ce titre, Sonia (une jeune originaire de l'île de Djerba, TN, LS, F.) considère que si l'émigration clandestine est rare à Djerba, néanmoins elle a entendu parler de ceux qui s'engagent pour aller faire le djihad en Syrie. Elle connaît un jeune qui s'appelle Kaïs, « *il est tombé en martyr en Syrie, il incitait les jeunes à aller en Syrie, il était jeune, tout a coup il a laissé pousser sa barbe, mon père dans sa boutique le taquinait en lui parlant de sa barbe, il avait 29 ou 30 ans, il est tombé en martyr en Syrie, son frère est sur sa voie ! Il est arrêté à al Gorjani* ». Pour Wahid (TN, LS, G., cité Ibn Khaldoun), le terrorisme est l'autre voie sans issue dont il est témoin. Il connaît des jeunes de son quartier qui sont allés en Syrie. « *Il y a deux terrorismes, celui qui vient de l'étranger, là, la solution est claire ! La répression ! Il y a l'autre, celui de l'intérieur, il s'agit d'agir pour que des Tunisiens, des jeunes, ne soient pas attirés par le terrorisme, là c'est l'Etat qui doit agir, c'est le rôle de l'éducation, la famille, l'enseignement* ». Mais comment devient-on terroriste ? Puisqu'on parle de jeunes qui n'ont jamais reçu d'éducation religieuse, voire qui n'ont jamais fait la prière, par quelle voie adhèrent-ils au terrorisme ? « *c'est simple ! En passant par internet ! Il visite des sites, écoute un chant religieux, on lui récite deux versets du coran hors contexte, et dont l'interprétation est erronée, et voilà ! Tout est fait ! Il a déjà l'idée à l'esprit ! Il cherchera à connaître quelques personnes appartenant à ces milieux ! Et voilà !! Car pour lui tout ce qui vient de la religion est clair est hors discussion !* ». Mais qu'est-ce qui les attire exactement ? « *la force du discours ! Ce sont des gens vraiment... ! Ils vous parlent comme un savant, ils donnent un verset sur le djihad qui vous touche au cœur, un hadith authentique cité par Boukhari... vous n'oserez pas le démentir ! ils vous parlent de la guerre contre la religion à laquelle il faut faire face ! Ils vous parlent des kharijites ! Vous voyez ! Ils ont un discours qui séduit, je ne vous le cache pas ! je les ai fréquenté durant une année, sur dix personnes ils arrivent à convaincre plus que la moitié* ».

Wahid n'était pas insensible à leur discours qu'il trouve subjuguant, « *au début j'ai eu des moments de faiblesse, mais plus tard, je me suis rattrapé, je me suis dit : « ah ! Wjadi ! Attention les choses ne sont pas comme ça !* ». L'idée de se donner la mort, de se faire exploser en tuant les autres le répugnait : « *autre chose ! je suis conscient qu'il y a la manipulation derrière tout cela ! la manipulation existe ! pour le terroriste, c'est clair : deux versets du coran dans sa tête, dix jours d'entraînement, puis il prend les armes ! et voilà !* ».

Quel serait le plus dangereux pour lui, Daêch ou la *harqa* ? : « -écoutez moi ! il y a des jeunes qui arrivent à un tel état de désespoir qu'ils choisissent l'une des deux voie, et celui qui ne choisit ni l'une ni l'autre sachez qu'il a un certain degré de conscience qui le protège !! ».

Chercher un sort à l'étranger trouve chez les djihadistes son expression la plus sinistre. Youssef (TN, FG, G., Djerba) donne le profil du candidat au djihad qu'il a vu au Sud, et qui n'est pas très différent de celui d'ailleurs : il s'agit du jeune délinquant, sans instruction, dégoûté de l'alcool, épuisé par le chômage, « il tombe au piège de ceux qui lui font croire que grâce au djihad, il irait au Paradis après la mort, je connais quelqu'un qui n'arrêtait pas de boire, puis tout d'un coup, il a commencé à faire la prière, il s'est laissé pousser la barbe, il a dit à sa famille qu'il allait à Tunis, puis il les a appelés de la Turquie, pour leur dire qu'il se préparait à entrer en Syrie... ». A ce sort de plus en plus fréquent en Tunisie, Youssef donne l'explication suivante : « s'il avait trouvé du travail ici, il aurait pu vivre tranquillement, il fait la prière et il rentre tranquillement chez lui ». Ce phénomène social est expliqué de manières différentes. Asma (une jeune étudiante à l'île de Djerba, TN, FG, F.) croit que le manque de culture religieuse chez les jeunes les expose à devenir un appas facile aux vendeurs d'espoirs, qui sont les cheikhs chargés de repérer les candidats les plus faibles au djihad. Elle déplore que les jeunes aient des connaissances religieuses superficielles, résultat dit-elle, de la frustration subie durant l'ancien régime, ainsi ils ne pourront pas résister à des orateurs qui leur parlent « de leur misère, ils leur disent qu'ils vont prendre en charge leur famille une fois qu'ils seraient partis en Syrie, et je ne sais quoi d'autre... mais il y a d'autre moyen ! peut-être la menace ! Oui c'est la force du discours ! Oui ! Nous manquons de culture religieuse ! ».

Selon certains la défaillance du système éducatif, notamment dans l'enseignement de l'éducation religieuse, ouvre la voie au discours intégriste pour conquérir les cœurs des jeunes vulnérables. Tel est l'avis de Asma, -appuyée par Youssef et Ali- qui trouve dans la frustration imposée par la dictature de Ben Ali l'origine de ce fléau. Dorra (une jeune étudiante à l'île de Djerba, TN, FG, F.) le formule clairement : « je crois que cette question est en rapport avec l'éducation, la religion chez nous est un sujet tabou, tu écoutes et tu obéis tu ne discutes pas ! même au lycée, le prof de l'éducation religieuse, te demande d'apprendre et de ne pas discuter... quand viennent ces gens, ils ont la force de convaincre, et profitent de ce manque de culture...eh ! oui ! bien que notre religion soit toujours tolérante, notre problème c'est l'absence de discussion ! ».

Ce point de vue est partagé par Ramla (professeure d'histoire, TN, FG, F., Tunis). Elle donne un exemple qui illustre cette stratégie, menée depuis Ben Ali, visant à mettre l'élève loin des vraies questions politiques et culturelles qui incitent à la réflexion et préservent de la démagogie et de l'extrémisme. Dans le programme d'histoire, dit-elle, il y a une période essentielle de l'histoire arabo-musulmane qui a été étouffée, elle porte sur la Grande discorde, la guerre civile qui déchira la communauté musulmane 20 ans après la mort du Prophète. Cette guerre civile mit en place les fondements du système politique et religieux à l'origine du grand schisme dont on voit les dérives aujourd'hui (le djihadisme, la guerre entre chiites et sunnites). L'enseignement de cette période avec détail permettrait selon cette enseignante, de mettre à nu les failles du discours djihadiste qui croit détenir la vérité historique et veille à l'imposer aux autres. Nul hasard, dit-elle, si l'on voit plus tard, nos jeunes devenir des victimes faciles entre les mains des démagogues qui profitent de leur inculture en matière d'histoire, pour les entraîner dans les abîmes de la guerre civile en Syrie.

Maher (une jeune étudiant de l'île de Djerba, TN, FG, G.) soulève à son tour la vulnérabilité psychologique des candidats au djihad, qui vivant le plus souvent une crise sérieuse, se laissent séduire par les promesses qui leur miroitent le salut de l'âme dans l'Au-delà après la mort.

4. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Loin de vouloir amplifier le phénomène migratoire, en général, et l'émigration illégale, en particulier, nous considérons que la migration est un prisme essentiel à travers lequel on procède à l'analyse de la crise que traverse la Tunisie postrévolutionnaire.

Il importe de souligner que les jeunes qui sont profondément touchés par cette crise (problèmes de chômage, d'exclusion sociale, de marginalisation, d'injustice sociale, de gouvernance, de crédibilité de l'Etat et de ses institutions, etc.) trouvent dans « la culture migratoire » une issue qui leur permettrait d'aller à la recherche de plus de justice sociale, de bien-être, de dignité et de reconnaissance.

A la lumière de ce que nous venons d'avancer, nous formulons les recommandations suivantes en vue de faire face à l'émigration illégale et pour une meilleure gouvernance de l'émigration légale :

- La conception et l'adoption d'une politique migratoire intégrée qui doit couvrir les différentes formes de mobilité géographique et de la circulation des personnes (migration légale, clandestine et djihadiste) ;

- La préparation d'une campagne de sensibilisation auprès des candidats à l'émigration illégale et de leurs familles ;
- La mise en place d'un nouveau modèle économique susceptible de résoudre le problème du chômage et des différentes formes d'injustice ;
- La réflexion sur les mécanismes de négociations avec les pays membres de l'UE en vue d'une meilleure approche en matière de respect des droits humains et de la dignité humaine ;
- La mise en place d'un dispositif de lutte contre les réseaux de passeurs, qui sont généralement en rapport avec des réseaux de contrebande et de terrorisme.

Endnotes

1. Mohamed Kriaa, Salem Talbi, Sondes Lameri, Rym Ben Slimen et Manel Falleh, Migration de travail en Tunisie une lecture de la décennie 2002-2012, [https://tunisia.iom.int/sites/default/files/resources/files/information_sur_la_migration_de_travail_en_tunisie\(1\).pdf](https://tunisia.iom.int/sites/default/files/resources/files/information_sur_la_migration_de_travail_en_tunisie(1).pdf).
2. Hassen Boubakri, « La Tunisie et ses migrations », *Accueillir*, No 249-250, mars-juin 2009, pp. 43-47.
3. OTE, <http://www.ote.nat.tn/index.php?id=133>.
4. United Nations .Department of Economic and Social Affairs. Population Division. *Trends in International Migrant Stock: The 2015 Revision*, <http://www.un.org/en/development/desa/population/migration/data/estimates2/estimates15.shtml>
5. Hassen Boubakri, *Migrations Internationales et Révolution en Tunisie*, MPC Rapport de recherche 2013/01, European University Institute, Robert Schuman Centre for Advanced Studies, Migration Policy Centre (MPC).
6. Suite à la chute de l'ancien régime, le nombre des jeunes Tunisiens ayant émigré de manière illégale à Lampedusa a atteint 26000. Cf. Mustapha Nasraoui, *Le migrant clandestin. Le paradoxe de l'être et de la société*, Paris, L'Harmattan, 2013, <https://www.amazon.fr/migrant-clandestin-Mustapha-Nasraoui-ebook/dp/B00IS5BQ52>.
Il importe de souligner que 3000 jeunes ont perdu leur vie dans la Méditerranée au cours des 3 mois qui ont suivi la chute de l'ancien régime, selon le Centre d'Etudes et d'Activités Ouvrières à Tunis (2011).
7. Sahbani Abdessattar, *Les jeunes et la migration non réglementaire. Enquête de terrain des représentations sociales, les pratiques et les attentes*, FTDES, décembre 2016 (document en arabe).
8. Mohamed Kriaa, Salem Talbi, Sondes Lameri, Rym Ben Slimen et Manel Falleh, *Migration de travail en Tunisie une lecture de la décennie 2002-2012*, op. cit.
9. Cf. à titre d'exemples : Hassen Boubakri :
« La Tunisie et ses migrations », *Accueillir*, No 249-250, mars-juin 2009, pp. 43-47,
Migrations Internationales et Révolution en Tunisie, MPC Rapport de recherche 2013/01, <http://www.migrationpolicycentre.eu/docs/MPC-RR-2013-01.pdf>.
10. FNUAP, Rapport 2015 : *Défis de la jeunesse tunisienne*, <http://www.onj.nat.tn/pdf/p10.pdf>.
11. Cf. Marie Martin et Nicanor Haon, *Le droit des migrants et des réfugiés dans le cadre du Partenariat Privilégié UE-Tunisie 2013-2017*, http://ftdes.net/rapports/Droits_Migrants.pdf. Voir également: Nations Unies Commission économique pour l'Afrique Bureau pour l'Afrique du Nord, *La problématique de la migration dans les politiques et stratégies de développement en Afrique du Nord. Analyse comparative*, 2014, http://www.uneca.org/sites/default/files/PublicationFiles/problematique_de_la_migration_fr.pdf.
12. Hafidha Chekir, Monia Ben Jemiaa et Hassen Boubakri, « Les migrants et leurs droits en TUNISIE », in Khadija Elmadmad (dir.), *Les Migrants et leurs droits au Maghreb*, pp. 239-298, Paris – Casablanca, UNESCO - Université Hassan II Ain Chock, 2004.
13. Cf. à titre d'exemples :
Jean-Pierre Cassarino (dir.), *Réinsertion et développement*, Institut Universitaire Européen, Florence Centre Robert Schuman, 2014, <http://courses.itcilo.org/A157612/lectures/reinsertion-et-developpement;>

- Nations Unies Commission économique pour l'Afrique Bureau pour l'Afrique du Nord, *La problématique de la migration dans les politiques et stratégies de développement en Afrique du Nord. Analyse comparative*, 2014, op. cit.
- Nora Ragab, Elaine McGregor et Dr. Melissa Siegel, *Engagement de la diaspora en faveur du développement. Analyse de l'engagement de la diaspora tunisienne en Allemagne et potentialités de coopération*, Université de Maastricht, 2013, <https://www.giz.de/fachexpertise/downloads/giz2013-fr-Engagement-de-la-diaspora-tunisienne-en-Allemagne.pdf>.
- Mohamed Kriaa, Salem Talbi, Sondes Lameri, Rym Ben Slimen et Manel Falleh, *Migration de travail en Tunisie une lecture de la décennie 2002-2012*, op. cit.
- Hassen Boubakri, *Tunisie. Migration, marché du travail et développement*, Organisation internationale du Travail (Institut international d'études sociales) 2010, <http://www.ilo.org/public/french/bureau/inst/download/tunisie.pdf>;
- Hassen Mzali, « Marché du travail, migrations internes et internationales en Tunisie », in *Revue Région et Développement*, n° 6-1997, pp. 151-183, <http://region-developpement.univ-tln.fr/fr/pdf/R6/Mzali.pdf> ;
- Khmaïes Taamalah, *Les travailleurs tunisiens en France : aspects sociodémographiques, économiques et problèmes de retour*, Université de Tunis, 1980.
14. Nous renvoyons à titre indicatif aux travaux suivants :
- Abdessattar Sahbani, *Les jeunes et la migration non réglementaire. Enquête de terrain des représentations sociales, les pratiques et les attentes*, FTDES, décembre 2016 (document en arabe). <https://ftdes.net/rapports/jeunes.migration.ftdes.pdf>.
- Hassen Boubakri, *Migrations Internationales et Révolution en Tunisie*, MPC Rapport de recherche 2013/01, European University Institute, Robert Schuman Centre for Advanced Studies, Migration Policy Centre (MPC), <http://www.migrationpolicycentre.eu/docs/MPC-RR-2013-01.pdf> ;
- Riadh Ben Khalifa, « L'émigration irrégulière en Tunisie après le 14 janvier 2011 », *Hommes et migrations* [En ligne], 1303 | 2013, mis en ligne le 23 janvier 2014, <http://hommesmigrations.revues.org/2594>.
- Samy Smida, « La harqua comme expérience sociale », in Sihem Najar (dir.), *Penser la société tunisienne aujourd'hui. Nouvelles perspectives de la jeune recherche en sciences humaines et sociales*, Tunis, IRMC / Cérès éditions, 2012 ;
- Mahdi Mabrouk, *Voiles et sel : culture, foyers et organisation de la migration clandestine en Tunisie*, Tunis, éd. Sahar, 2010 ;
- Mehdi Mabrouk, « "Harrague" ou l'honneur d'un stigmaté », in Imed Melliti, Dorra Mahfoudh Draoui, Ridha Ben Amor, Slaheddine Ben Fredj (éds.), *Jeunes, Dynamiques identitaire et frontières culturelles*, Tunis, UNICEF, 2008 ;
- Mehdi Mabrouk, « La famille face à la Harga de son fils », *Revue tunisienne des sciences sociales*, 45^e année, n° 135, 2008 ;
- Samir Rouis, *La migration clandestine en Tunisie. Modes d'approches et techniques de recherches*, 2008, <https://www.imi.ox.ac.uk/events/amw-2008/papers/rouis.pdf>;
- Hassène Kassar, *Changement sociaux et émigration clandestine en Tunisie*, <http://iussp2005.princeton.edu/papers/52581>, 2005;
- Mahdi Mabrouk, « El-Harikoun. Pour une approche sociologique du milieu social des immigrés clandestins et de leur imaginaire », in *Revue Tunisienne des Sciences Sociales*, N 125, 2003, Tunis, pp., 15-49 ;
- Jacques Houdaille, Alfred Sauvy, « L'immigration clandestine dans le monde », in *Population*, 29^e année, n°4-5, 1974, pp. 725-742; http://www.persee.fr/doc/pop_0032-4663_1974_num_29_4_16340.
15. Nous renvoyons aux travaux suivants :

Hassen Boubakri, *Migrations Internationales et Révolution en Tunisie*, MPC Rapport de recherche 2013/01, European University Institute, Robert Schuman Centre for Advanced Studies, Migration Policy Centre (MPC), <http://www.migrationpolicycentre.eu/docs/MPC-RR-2013-01.pdf> ;

Hafidha Chekir, Monia Ben Jemiaa et Hassen Boubakri, « Les migrants et leurs droits en TUNISIE », in Khadija Elmadmad (dir.), *Les Migrants et leurs droits au Maghreb*, pp. 239-298, Paris – Casablanca, UNESCO - Université Hassan II Ain Chock, 2004.

Abderazak Bel Hadj Zekri, *La migration de transit en Tunisie*, CARIM, 2009, http://cadmus.eui.eu/bitstream/handle/1814/11297/RSCAS_CARIM_ASN_2009_16.pdf?sequence=1;

Rafael Bustos, Olivia Orozco, Lothar Witte et Ralf Melzer (dir.), *Le Maghreb et les migrations subsahariennes. Le rôle des associations et des syndicats*, Tunis, 2011 ;

Hassen Boubakri, Sylvie Mazzella, « La Tunisie entre transit et immigration : politiques migratoires et conditions d'accueil des migrants africains à Tunis », *Autrepart*, 2005/4 (n° 36), pp. 149-165.

16. Tous les prénoms présentés dans le document sont des pseudonymes pour respecter l'anonymat.
17. Concernant la variable genre, les codes sont les suivants : F. : Fille ; G. : Garçons.
18. *Op. cit.*

Bibliographie

Bel Hadj Zekri Abderazak, *La migration de transit en Tunisie*, CARIM, 2009, http://cadmus.eui.eu/bitstream/handle/1814/11297/RSCAS_CARIM_ASN_2009_16.pdf?sequence=1;

Ben Khalifa Riadh, « L'émigration irrégulière en Tunisie après le 14 janvier 2011 », *Hommes et migrations* [En ligne], 1303 | 2013, mis en ligne le 23 janvier 2014, <http://hommesmigrations.revues.org/2594>.

Boubakri Hassen, « La Tunisie et ses migrations », *Accueillir*, No 249-250, mars-juin 2009, pp. 43-47.

Boubakri Hassen, Mazzella Sylvie, « La Tunisie entre transit et immigration : politiques migratoires et conditions d'accueil des migrants africains à Tunis », *Autrepart*, 2005/4 (n° 36), pp. 149-165.

Boubakri Hassen, *Migrations Internationales et Révolution en Tunisie*, MPC Rapport de recherche 2013/01, European University Institute, Robert Schuman Centre for Advanced Studies, Migration Policy Centre (MPC), <http://www.migrationpolicycentre.eu/docs/MPC-RR-2013-01.pdf> ;

Boubakri Hassen, Tunisie. Migration, marché du travail et développement, Organisation internationale du Travail (Institut international d'études sociales) 2010, <http://www.ilo.org/public/french/bureau/inst/download/tunisie.pdf>;

BoubakriHassen, « La Tunisie et ses migrations », *Accueillir*, No 249-250, mars-juin 2009, pp. 43-47.

Bustos Rafael, Orozco Olivia, Witte Lothar et Melzer Ralf (dir.), *Le Maghreb et les migrations subsahariennes. Le rôle des associations et des syndicats*, Tunis, 2011 ;

Cassarino Jean-Pierre (dir.), *Réinsertion et développement*, Institut Universitaire Européen, Florence Centre Robert Schuman, 2014, <http://courses.itcilo.org/A157612/lectures/reinsertion-et-developpement>;

Chekir Hafidha, Ben Jemiaa Monia et Boubakri Hassen, « Les migrants et leurs droits en TUNISIE », in Khadija Elmadmad (dir.), *Les Migrants et leurs droits au Maghreb*, pp. 239-298, Paris – Casablanca, UNESCO - Université Hassan II Ain Chock, 2004.

Dubet François, *Le déclin de l'institution*, Paris, Seuil, 2002.

FNUAP, Rapport 2015 : *Défis de la jeunesse tunisienne*, <http://www.onj.nat.tn/pdf/p10.pdf>.

Honneth Axel, « Visibilité et invisibilité. Sur l'épistémologie de la « reconnaissance » », *Revue du MAUSS*, 2004/1, n° 23, pp. 137-151.

Houdaille Jacques, Sauvy Alfred, « L'immigration clandestine dans le monde », in *Population*, 29^e année, n°4-5, 1974, pp. 725-742; http://www.persee.fr/doc/pop_0032-4663_1974_num_29_4_16340.

Kassar Hassène, *Changement sociaux et émigration clandestine en Tunisie*, <http://iussp2005.princeton.edu/papers/52581>, 2005;

Kriaa Mohamed, Talbi Salem, Lameri Sondes, Ben Slimen Rym et Falleh Manel, *Migration de travail en Tunisie une lecture de la decennie 2002-2012*, [https://tunisia.iom.int/sites/default/files/resources/files/information_sur_la_migration_de_travail_en_tunisie\(1\).pdf](https://tunisia.iom.int/sites/default/files/resources/files/information_sur_la_migration_de_travail_en_tunisie(1).pdf).

Mabrouk Mahdi, « El-Harikoun. Pour une approche sociologique du milieu social des immigrés clandestins et de leur imaginaire », in *Revue Tunisienne des Sciences Sociales*, N 125, 2003, Tunis, pp., 15-49 ;

Mabrouk Mahdi, *Voiles et sel : culture, foyers et organisation de la migration clandestine en Tunisie*, Tunis, éd. Sahar, 2010 ;

Mabrouk Mehdi, , « "Harrague" ou l'honneur d'un stigmaté », in Imed Melliti, Dorra Mahfoudh Draoui, Ridha Ben Amor, Slaheddine Ben Fredj (éds.), *Jeunes, Dynamiques identitaire et frontières culturelles*, Tunis, UNICEF, 2008 ;

Mabrouk Mehdi, « La famille face à la Harga de son fils », *Revue tunisienne des sciences sociales*, 45° année, n° 135, 2008 ;

Martin Marie et Haon Nicanor, *Le droit des migrants et des réfugiés dans le cadre du Partenariat Privilégié UE-Tunisie 2013-2017*, http://ftdes.net/rapports/Droits_Migrants.pdf.

Mzali Hassen, « Marché du travail, migrations internes et internationales en Tunisie », in *Revue Région et Développement*, n° 6-1997, pp. 151-183, <http://region-developpement.univ-tln.fr/fr/pdf/R6/Mzali.pdf> ;

Nasraoui Mustapha, *Le migrant clandestin. Le paradoxe de l'être et de la société*, Paris, L'Harmattan, 2013, <https://www.amazon.fr/migrant-clandestin-Mustapha-Nasraoui-ebook/dp/B00IS5BQ52>.

Nations Unies Commission économique pour l'Afrique Bureau pour l'Afrique du Nord, *La problématique de la migration dans les politiques et stratégies de développement en Afrique du Nord. Analyse comparative*, 2014, http://www.uneca.org/sites/default/files/PublicationFiles/problematique_de_la_migration_fr.pdf.

Ragab Nora, McGregor Elaine et Siegel Melissa, *Engagement de la diaspora en faveur du développement. Analyse de l'engagement de la diaspora tunisienne en Allemagne et potentialités de coopération*, Université de Maastricht, 2013, <https://www.giz.de/fachexpertise/downloads/giz2013-fr-Engagement-de-la-diaspora-tunisienne-en-Allemagne.pdf>.

Rouis Samir, *La migration clandestine en Tunisie. Modes d'approches et techniques de recherches*, 2008, <https://www.imi.ox.ac.uk/events/amw-2008/papers/rouis.pdf>;

Sahbani Abdessattar, *Les jeunes et la migration non réglementaire. Enquête de terrain des représentations sociales, les pratiques et les attentes*, FTDES, décembre 2016 (document en arabe). <https://ftdes.net/rapports/jeunes.migration.ftdes.pdf>.

Smida Samy, « La *harqua* comme expérience sociale », in Sihem Najjar (dir.), *Penser la société tunisienne aujourd'hui. Nouvelles perspectives de la jeune recherche en sciences humaines et sociales*, Tunis, IRMC / Cérès éditions, 2012 ;

Taamalah Khmaïes, *Les travailleurs tunisiens en France : aspects sociodémographiques, économiques et problèmes de retour*, Université de Tunis, 1980.

United Nations. Department of Economic and Social Affairs. Population Division. *Trends in International Migrant Stock: The 2015 Revision*, <http://www.un.org/en/development/desa/population/migration/data/estimates2/estimates15.shtml>.

Data

SAHWA Ethnographic Fieldwork. (2015). Retrieved from <http://sahwa.eu/Media/Sahwa/Ethnographic-Fieldwork>

SAHWA Youth Survey 2016. (2017)



Researching
Arab Mediterranean Youth:
Towards a New Social Contract
www.sahwa.eu



This project has received funding from the European Union's Seventh Framework Programme for research, technological development and demonstration under grant agreement no 613174.

The SAHWA Project (“Researching Arab Mediterranean Youth: Towards a New Social Contract”) is a FP-7 interdisciplinary cooperative research project led by the Barcelona Centre for International Affairs (CIDOB) and funded by the European Commission. It brings together fifteen partners from Europe and Southern and Eastern Mediterranean countries to research youth prospects and perspectives in a context of multiple social, economic and political transitions in five Arab countries (Morocco, Algeria, Tunisia, Egypt and Lebanon). The project expands over 2014-2016 and has a total budget of €3.1 million. The thematic axes around which the project will revolve are education, employment and social inclusion, political mobilisation and participation, culture and values, international migration and mobility, gender, comparative experiences in other transition contexts and public policies and international cooperation.

